

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau**  
**Municipalité de Messines**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 4 avril 2011, à 19h00 à la salle Réjean- Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

**Sont présents :**

Monsieur Ronald Cross, maire  
M. Marcel St- Jacques, conseiller  
M. Charles Rondeau, conseiller  
M. Éric Galipeau, conseiller– maire substitut  
M. Paul Gorley, conseiller  
M. Sylvain J. Forest, conseiller  
Mme Francine Jolivette, conseillère

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire- trésorier

Présence dans la salle : 1 personne

**OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1104-092

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Appuyée par Marcel St- Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout des points suivants:

- 900.1 Demande de madame Lilianne Aumond
- 900.2 Avis de motion : Règlement relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes à certaines personnes

**Ordre du jour**

---

---

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA RENCONTRE</b>
----------	----------------------------------

- 0.1 Prière
- 0.2 Ouverture de la session
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Période de question
- 0.5 Adoption du procès-verbal de la session régulière du lundi 7 mars 2011
- 0.6 Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du mardi 29 mars 2011

---

---

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 100-1 Conseil sans papier – autorisation d'achat de matériel informatique
- 100-2 St-Jean Bosco – demande d'utiliser gratuitement la salle Réjean-Lafrenière
- 100-3 L'OPP de l'école Ste-Croix de Messines – Demande d'un appui financier
- 100-4 Plan annuel 2011-2012 des TPI
- 100-5 Albatros Vallée-de-la-Gatineau – Demande de soutien financier
- 100-6 Autorisation de paiement de la cotisation annuelle de l'Ordre des CGA du Québec – Suzanne Houle
- 100-7 Autorisation de paiement des droits annuels des licences radios
- 100-8 André Grondin, 53 chemin Poulin – Demande de remboursement
- 100-9 Club Richelieu de Maniwaki – Demande de participation de la municipalité et demande de contribution pour la fête nationale
- 100-10 Planification d'un plan stratégique 2011-2013
- 100-11 Communication Polycom – Frais de nom de domaine et d'hébergement
- 100-12 Demande de désignation à titre de célébrant
- 100-13 Corporation du Transport Adapté Vallée-de-la-Gatineau – Adhésion année 2010

---

**130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

- 130-1 Présentation des comptes dus au 28 mars 2011
- 130-2 Présentation des comptes payés au 28 mars 2011
- 130-3 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 28 mars 2011
- 130-4 Rapport du dg des dépenses engagées

- 130-5 Caisse populaire – Relevé de compte au 28 mars 2011  
130-6 État des activités financières – suivi du budget 2011  
130-7 Autorisation de paiement pour les services de la Sûreté du Québec

---

**160 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 160-1 Poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement – Embauche de monsieur Jean-Guy Carignan  
160-2 Poste de journalier attiré à la voirie – Embauche de monsieur Éric Bouchard  
160-3 Modifications au contrat du dg

**200 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**300 TRANSPORT**

**COMITÉ DE TRANSPORT**

- 300-1 Autorisation d'achat d'abat poussière

**400 ENVIRONNEMENT- AUCUN ITEM**

**COMITÉ D'ENVIRONNEMENT- AUCUN RAPPORT**

**500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS – AUCUN ITEM**

**COMITÉ FDA- AUCUN RAPPORT**

**600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT**

**700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE**

**800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE**

- 800-1 MRC avis de convocation – séance ordinaire du conseil du mardi 15 mars 2011  
800-2 MRC procès verbal – séance ordinaire du conseil du 15 février 2011  
800-3 MRC adoption du règlement 2010-211  
800-4 RIAM – Rapport financier 2010  
800-5 Hausse inégale des valeurs foncières : dernier développement

**900 VARIA**

---

**1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC**

---

**1100 LEVÉE DE LA SESSION**

**ADOPTÉE**

**PROCÈS-VERBAUX**

**R1104-093**

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 7 mars 2011**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉE**

R1104-094

**Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 29 mars 2011**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

R1104-095

**Conseil sans papier- autorisation d'achat d'équipement et de matériel informatique**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil souhaitent introduire des assemblées de conseil sans papier et pour se faire il est nécessaire que chacun des membres du conseil aient à leur disposition un ordinateur portable muni de logiciel nécessaire à leur bon fonctionnement, ainsi que de deux licences du logiciel Acrobat writer pour l'administration générale et ce afin de permettre la préparation des documents d'assemblée sur support informatique;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à une évaluation des besoins matériels par le conseiller Éric Galipeau et le directeur général Jim Smith, il est recommandé au conseil de procéder à l'achat des items suivants :

N°	Qté	Description	Prix	Montant
1	7	Portable	925.00	6,475.00
2	7	Logiciel suite office	249.00	1,743.00
3	7	NOD 32 antivirus	45.00	315.00
4	2	Abdobe writer	328.55	657.10
5	1	Média pour installation acrobate	36.90	36.90
6	7	Sacs pour portable + souris	42.00	294.00
7	33	Préparation et installation chez client	60.00	1,980.00
<b>SOUS-TOTAL (avant taxes) :</b>				<b>\$11,501.00</b>

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de matériel informatique de l'entreprise Service informatique DL, sise au 149 boulevard Desjardins à Maniwaki et ce, selon la soumission soumise portant le numéro 208615 (tel qu'il apparaît ci-dessus), soit pour la somme de \$11,501.00 en plus des taxes applicables;

Que le présent achat soit financé auprès de l'entreprise Services Financiers Lenovo, soit par l'entremise du programme d'achat par bail offert, connu sous le nom de « juste valeur marchande (JVM) », pour un terme de trente-six (36) mois et d'une mensualité de \$318.58 en plus des taxes applicables :

Option de fin de bail :

- JVM**
- 1) acheter l'équipement pour la juste valeur marchande, ou
  - 2) continuer à louer l'équipement au même paiement mensuel, ou
  - 3) renouveler le bail pour une période déterminée, ou
  - 4) retourner l'équipement au locateur.

Que le directeur général Jim Smith soit autorisé de signer au nom de la municipalité tous les documents (contrat de location) nécessaires permettant d'amener à terme le présent marché.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1104-096

**St-Jean Bosco- demande d'utiliser gratuitement la salle Réjean-Lafrenière**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Joanne Labelle de l'organisme St-Jean Bosco de Maniwaki demande d'utiliser gratuitement la Salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel le jeudi 2 juin 2011 pour l'activité « souper dans le noir »;

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,  
Appuyée par Éric Galipeau,  
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise que la salle soit prêtée gratuitement à l'organisme St-Jean Bosco pour la tenue de leur activité qui se tiendra le 2 juin 2011.

Note : Il est de l'avis du conseil municipal que le fait de pouvoir bénéficier gratuitement de l'utilisation de la salle que l'organisme St-Jean Bosco devra interpréter le tout comme une contribution à leur organisme d'une valeur de 500\$.

**ADOPTÉE**

R1104-097

**OPP de l'école Ste-Croix de Messines- demande d'un appui financier**

**CONSIDÉRANT QUE** madame France Boisvenue, présidente de l'organisme de parents de l'école Ste-Croix de Messines connu sous le nom de l'OPP, a fait parvenir une lettre de sollicitation comportant deux demandes distinctes : la première étant une demande d'appui financier pour un projet de construction d'un gazebo et de l'aménagement d'un terrain de basketball/hockey-balle dans la cour de l'école, la deuxième demande étant de solliciter les membres du conseil afin de réserver des billets pour un souper de levée de fonds qui aura lieu le samedi 14 mai prochain à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel;

**CONSIDÉRANT QU'UN** montant de 1 200\$ a été prévu au budget 2011 pour le projet de l'OPP;

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de 10 billets au montant de 25\$ chacun pour le souper de levée de fonds, à être distribuer auprès des membres du conseil qui souhaitent y participer.

Il est également résolu d'autoriser un appui financier pour la somme de 950\$ pour le projet de construction et d'aménagement.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1104-098

**Plan annuel 2011-2012 des TPI**

**CONSIDÉRANT QUE** Richard D'aigle, Ing.F., Chef de service des TPI à la MRC Vallée-de-la-Gatineau a fait parvenir à la municipalité copie du plan annuel 2011-2012, en date du 17 mars 2011, expliquant les travaux prévus sur les lots 39 à 41, du rang IX et la partie ouest du lot 41, du rang XIII, canton de Bouchette pour la période déterminée;

Sur une proposition de Paul Gorley,  
Appuyée par Marcel St- Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance du plan annuel 2011-2012 des TPI tel que déposé et qu'ils sont en accord avec les orientations de celui-ci.

**ADOPTÉE**

R1104-099

**Albatros Vallée-de-la-Gatineau (Maniwaki) – demande de soutien financier**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Albatros Vallée-de-la-Gatineau (Maniwaki) se spécialise dans le soutien aux personnes en fin de vie et à leur famille dans l'accompagnement à la maison, au foyer ou à l'hôpital, et ce gratuitement;

**CONSIDÉRANT QUE** cet organisme sollicite l'aide financière de la municipalité pour l'année 2011 afin de leur permettre de poursuivre leurs objectifs;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,  
Appuyée par Éric Galipeau,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une aide financière à l'organisme Albatros Vallée-de-la-Gatineau (Maniwaki) pour l'année 2011 au montant de 150.00\$, afin de leur permettre de poursuivre leur

œuvre auprès des personnes en fin de vie et de leur famille et par conséquent autorise le déboursé de 150\$.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R1104-100**

**Autorisation de paiement de la cotisation annuelle de l'Ordre des CGA du Québec – Suzanne Houle**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil avait convenu lors de l'embauche de madame Suzanne Houle que la municipalité acquitterait les frais de cotisation annuelle auprès de l'Ordre des CGA du Québec;

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement pour les frais de cotisation annuelle à l'Ordre des CGA du Québec pour Suzanne Houle, CGA, pour la somme de 833.32\$ incluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R1104-101**

**Autorisation de paiement des droits annuels des licences radios**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de Blue-Sea et Messines sont copropriétaires d'un système de communication pour les services d'urgence et le service des travaux publics;

**CONSIDÉRANT QUE** le système est enregistré au nom de la municipalité de Blue-Sea auprès d'industries Canada et que cette dernière a fait parvenir à la municipalité de Blue-Sea une facture pour les droits de licences annuels au montant de 1,007.00\$;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Blue-Sea a fait parvenir une facture portant le numéro 143, représentant la quote-part de la municipalité pour l'année 2011, soit un montant de 503.50\$.

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,  
Appuyée par Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture numéro 143 à la municipalité de Blue-Sea, représentant la quote-part de Messines pour l'année 2011 des droits annuels de licences, pour la somme de 503.50\$ incluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R1104-102**

**Club Richelieu de Maniwaki – Demande de participation de la municipalité et demande de contribution pour la fête nationale**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Gilles Michaud, président du club Richelieu de Maniwaki a fait parvenir une lettre datant du 21 mars 2011, sollicitant la municipalité de participer à la célébration de la fête nationale qui aura lieu le 23 juin prochain à Maniwaki, soit en une contribution monétaire ou en temps-homme;

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines appui le Club Richelieu de Maniwaki dans sa démarche d'organiser une célébration de la fête nationale sur un niveau régional.

Que certains membres du conseil de Messines se disent prêts à prêter main-forte au comité organisateur du club Richelieu pour aider à monter et démonter le chapiteau et la scène pour l'évènement.

**ADOPTÉE**

R1104-103

**Planification d'un plan stratégique 2011-2013**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite procéder à la préparation d'un plan stratégique qui guidera le conseil dans le processus de décision au cours des prochaines années;

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil mandate le maire Ronald Cross d'entreprendre des discussions avec monsieur Michel Merleau, consultant et ce afin d'explorer avec ce dernier un mandat pour réaliser un plan stratégique pour le compte de la municipalité et les coûts qui s'y rattachent.

**ADOPTÉE**

R1104-104

**Communication Polycom- frais de nom de domaine et d'hébergement**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture # 990 de l'entreprise Communications Polycom pour les frais de nom de domaine et l'hébergement pour le site internet pour l'année 2011 et ce au montant de 330.00\$ en plus des taxes applicables et réparti comme suit :

- 30.00\$ pour le nom du domaine au 4-2012
- 300.00\$ pour l'hébergement et service au 4-2012.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1104-105

**Demande de désignation à titre de célébrant pour madame Francine Jolivette**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du code civil du Québec, livre deuxième à l'article 366, tout membre d'un conseil municipal peut agir à titre de célébrant lors d'un mariage civil, par contre, avant de procéder à un mariage civil, le membre du conseil doit avoir été désigné à titre de célébrant par le ministère de la Justice du Québec;

**CONSIDÉRANT** que la conseillère madame Francine Jolivette informe ce conseil qu'elle souhaite se prévaloir du statut de célébrant;

**CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil présents appuient la conseillère madame Francine Jolivette dans sa présente démarche;

Sur une proposition de Éric Galipeau,  
Appuyée par Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité

**Qu'en** conformité avec la loi régissant les mariages civils, la municipalité de Messines demande au Ministère de la Justice du Québec de désigner la conseillère madame Francine Jolivette à titre de célébrant, lui permettant ainsi de célébrer des mariages civils sur le territoire de la municipalité.

**ADOPTÉE**

R1104-106

**Corporation du transport adapté Vallée-de-la-Gatineau – Adhésion année 2010**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a adhéré à la Corporation du transport adapté Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2010 et ce pour le service de transport adapté;

**CONSIDÉRANT QU'**un oubli s'est glissé l'année dernière et qu'aucune résolution n'a été adoptée à cet effet;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Marcel St- Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil municipal confirment par la présente résolution que la municipalité de Messines a adhéré au service de transport adapté offert par la Corporation du transport adapté Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2010 et par conséquent à acquitter les frais d'adhésion de 6021.00\$ incluant les taxes applicables.

**GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

R1104-107

**Adoption de la liste des comptes dus au 28 mars 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Appuyée par Paul Gorley,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2011, dont celui-ci représente une somme de 25 057.22\$.

ADOPTÉE

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1104-108

**Pour accepter la liste des comptes payés au 28 mars 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes payés par chèque et par prélèvements a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Sylvain J. Forest,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2011, dont celle-ci représente la somme de 149 242.19\$ pour 74 chèques émis et la somme de 41 178.93\$ pour 12 prélèvements effectués et ce pour la somme totale de 190 421.12\$.

ADOPTÉE

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1104-109

**Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 28 mars 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2011, dont celle-ci représente la somme de 23 914.13\$.

ADOPTÉE

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1104-110

**Rapport du DG des dépenses engagées**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du règlement N° 256-2006, le directeur général/ secrétaire trésorier a le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une approbation de Charles Rondeau  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2011, dont celui-ci représente une somme de 4022.32\$ en plus des taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1104-111

**Autorisation de paiement des frais pour les services de la Sûreté du Québec (quote- part sécurité publique)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère de la sécurité publique a fait parvenir à la municipalité une facture pour les services de la sûreté du Québec et ce pour l'année 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'élaboration des prévisions budgétaires 2011, le conseil a prévu une somme de 162 124.00\$ pour le paiement de la quote-part annuelle 2011 pour les services de la sûreté du Québec;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Éric Galipeau,  
Appuyée par Marcel St- Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement des frais pour les services de la sûreté du Québec (quote-part sécurité publique) pour l'année 2011 au montant de 162 060.00\$ et par conséquent autorise le déboursé de 81 030.00\$ pour la première tranche qui est payable le 30 juin 2011 et le déboursé de 81 030.00\$ pour la deuxième tranche qui est payable le 31 octobre 2011.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

R1104-112

**Poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement – embauche de monsieur Jean-Guy Carignan**

**CONSIDÉRANT** qu'à la rencontre du comité de l'administration générale du 21 mars 2011, les membres ont pris connaissance des besoins de la municipalité en ressource humaine pour le département de l'urbanisme pour la prochaine saison estivale;

**Recommandation**

Le comité recommande au conseil de procéder à l'embauche de monsieur Jean-Guy Carignan à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour une période de 28 semaines, soit du 11 avril au 22 octobre 2011;

Que la semaine de travail soit établie sur une base de 35 heures semaine, soit de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi;

Que la fête de Pâques soit rémunérée à même titre que tous les autres employés réguliers.

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Paul Gorley,

Il est résolu à l'unanimité

Que ce conseil ratifie la recommandation du comité de l'administration générale;

Que le statut d'emploi sera celui applicable à l'article 2.1 (c) du contrat de travail présentement en vigueur;

Que la rémunération versée sera égale à celle de 2010, en plus d'une augmentation de 2%.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

**R1104-113**

**Poste de journalier attitré à la voirie – embauche de monsieur Éric Bouchard**

**CONSIDÉRANT** qu'à la rencontre du comité de l'administration générale du 21 mars 2011, les membres ont pris connaissance des besoins de la municipalité en ressource humaine pour le département des travaux publics pour la prochaine saison estivale;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Éric Bouchard a travaillé à titre de préposé aux patinoires au cours de la dernière période hivernale et que le dg dit être satisfait de son rendement et recommande son embauche;

**Recommandation**

Le comité recommande au conseil de procéder à l'embauche de monsieur Éric Bouchard à titre de journalier auprès du service des travaux publics pour une période de 26 semaines :

Tâches

- Éboueur, 3 jours semaine
- 1.5 jours semaine espaces verts

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

Que ce conseil ratifie la recommandation du comité de l'administration générale;

Que le statut d'emploi sera celui applicable à l'article 2.1 (c) du contrat de travail présentement en vigueur;

Que la rémunération versée sera celle établie selon l'annexe B, l'échelon 2.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

**R1104-114**

**Modifications au contrat du Directeur général**

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,  
Appuyée par Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unaniment

Que le contrat de travail qui lie la municipalité et le Directeur général (dg) soit modifié tel qui suit à savoir :

1. Que la semaine de travail du dg soit rémunérée sur une base de 35 heures par semaine, en raison de : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00, que la rencontre mensuelle du comité plénier, que la séance régulière du conseil et toute session extraordinaire du conseil fassent partie intégrale de la semaine régulière de travail.
2. Que le taux horaire versé au dg en guise de rémunération pour services rendu soit établi en prenant le salaire hebdomadaire versé au dg en date du 1<sup>er</sup> janvier 2011 en le divisant par 35 heures.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

**VARIA**

R1104-115

**Mme Liliane Aumond et M. Jordan Wilson – Demande d’appui à leur demande auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Liliane Aumond et monsieur Jordan Wilson (ci-après nommés les demandeurs) ont fait parvenir une demande d’appui à leur demande auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) et ce, afin d’obtenir un prêt de quota de lait dans le cadre du programme d’aide au démarrage d’entreprise laitière;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandeurs informent le conseil qu’afin que la FPLQ comptabilise un appui, celle-ci doit être quantifiable, tel qu’un congé ou réduction de taxes foncières;

**CONSIDÉRANT QU’**en vertu de la loi sur la fiscalité municipale une municipalité doit avoir adopté un règlement au préalable si elle souhaite octroyer une aide financière sous forme de crédit de taxes et que la municipalité n’a aucun règlement de ce genre en vigueur sur son territoire actuellement;

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l’unanimité

Que la municipalité appui les demandeurs dans leur présente démarche auprès de la FPLQ afin d’obtenir un prêt de quota de lait dans le cadre du programme d’aide au démarrage d’entreprise laitière.

**ADOPTÉE**

Note au procès-verbal : Compte-tenu que la municipalité n’a aucun règlement en vigueur lui permettant d’octroyer une aide financière présentement, les membres du conseil n’ont pu acquiescer à la demande des demandeurs à cet effet.

R1104-116

**Avis de motion : Règlement relatif au programme d’aide sous forme de crédit de taxes à certaines personnes**

Avis de motion est donné par la conseillère Francine Jolivette, qu’à une assemblée subséquente, il sera déposé pour approbation un projet de règlement relatif à un programme d’aide sous forme de crédit de taxes à certaines personnes.

**ADOPTÉE**

R1104-117

**Levée de l’assemblée**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l’unanimité

De lever l’assemblée régulière à 20h00.

---

Ronald Cross  
Maire

---

Jim Smith  
Directeur général/secrétaire- trésorier